



AIGU2MC

2023 - 2024

AIGU2MC - Teaching profile

Learning outcomes

				Year		
				1	2	3
<input type="radio"/> WMURG2392	Stages cliniques de médecine d'urgence, 2e année, 2e partie		EM [q3] [] [24 Credits]		x	

o Troisième bloc annuel (60 credits)

<input type="radio"/> WAIGU2383	Stages cliniques de médecine aiguë, 3e année, 1re partie		EM [q1+q2] [] [24 Credits]			x
<input type="radio"/> WAIGU2393	Stages cliniques de médecine aiguë, 3e année, 2e partie		EM [q3] [] [21 Credits]			x
<input type="radio"/> WAIGU2374						

The programme's courses and learning outcomes

For each UCLouvain training programme, a [reference framework of learning outcomes](#) specifies the the skills expected of every graduate on completion of the programme. Course unit descriptions specify targeted learning outcomes, as well as the unit's contribution to reference framework of learning outcomes.

Bodart Eddy, Danse Etienne, Dubois Vincent, EL GARIANI Abdul Wahed, GILLET Jean Bernard, , MARION Eric, MEERT Philippe, MOULIN Didier, Reynaert Marc, THYS Frédéric, VANDENBOSSCHE Pierre, VANPEE Dominique, VERSCHUREN Franck, VEYCKEMANS Francis, deux membres cooptés (Zech Francis, Delloye Christian) et deux membres invités (JACQUES Jean Marie, Pelgrim Jean Pierre). Un représentant des MACCS.

Specific professional rules

These studies lead to a professional title subject to specific rules or restrictions on professional accreditation or establishment.

You will find the necessary legal information by [clicking here](#).

Evaluation

The evaluation methods comply with the regulations concerning studies and exams (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). More detailed explanation of the modalities specific to each learning unit are available on their description sheets under the heading "Learning outcomes evaluation method".

L'évaluation des connaissances du candidat se fera par un contrôle continu assuré par le maître de stage et par des examens portant sur les matières enseignées. En outre, le candidat devra réaliser un travail scientifique présenté au cours d'une leçon publique et à un congrès de médecine d'urgence national ou international et/ou publié dans une revue scientifique reconnue.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en médecine aiguë.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

La formation de médecin spécialiste en médecine aiguë peut être prise en considération pour 3 années dans la formation de médecin spécialiste en médecine d'urgence, formation d'une durée totale de 6 ans. En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.
